

■ **Cassandra Line, Aymard**, à L a u s a n n e, agence de voyages et commerce de produits textiles et d'objets artisanaux (FOSC du 24.03.2004, p. 14). La raison est radiée, les actifs et passifs ayant été apportés à la société A+K Entreprises Sàrl, à Lausanne.
Journal no 3845 du 13.04.2004
(02217566 / CH-550.1.038.687-2)